



Lundi 20 novembre 2023

Conseil Municipal du 20 novembre 2023

Débat d'orientation budgétaire : la Ville de Rouen reste mobilisée pour une transition juste

Rapports sur l'égalité femmes-hommes et le développement durable, préparation du budget 2024, versement de la prime de pouvoir d'achat, soutien aux associations... la Ville de Rouen continue de mettre la justice sociale au cœur de la transition écologique.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie :

« La lutte contre le changement climatique est notre défi commun. Pour le réussir nous devons garder une ambition forte, ce malgré un contexte défavorable pour les finances des collectivités mais aussi des ménages. Surtout, nous devons nous assurer que la transition que nous menons n'oublie personne. Pour cela la collectivité doit être exemplaire, que cela soit en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ou de développement durable, deux politiques transversales à la Ville de Rouen.

Alors que nous saurons le 13 décembre si Rouen devient Capitale européenne de la Culture, nous avançons déjà dans la mise en œuvre de ce projet qui place en son cœur cette question de justice et de transition. La Culture doit se faire par tous, pour tous et partout : il n'y a pas meilleur exemple pour ce que doit être la transition social-écologique. C'est tout le sens de notre candidature.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

Préparer l'avenir

1. Budget primitif 2024 – Orientations budgétaires

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est un moment majeur de la préparation du budget dans les collectivités territoriales. Il permet aux élus d'exprimer leur avis sur les grandes lignes du budget. Il est précédé de la remise du Rapport d'orientation budgétaire (ROB). Ce rapport permet à l'assemblée délibérante de disposer d'une information précise et détaillée de la situation financière de la collectivité.

Malgré une année 2023 qui a continué à être marquée par les tensions d'approvisionnement des matières premières et de l'inflation, les finances de la Ville restent saines, à la hauteur des projets engagés depuis 2020 : transition social-écologique ; rayonnement et attractivité ; solidarité.

Il est proposé de continuer à investir massivement (entre 45 et 55 millions d'euros sur l'année 2024), et ce en conservant une bonne santé financière grâce à une épargne brute conséquente et une capacité de désendettement inférieure à 10 ans.

L'équipe municipale propose, au travers du rapport d'orientation budgétaire, de poursuivre la non-augmentation des taux des taxes d'habitation, foncière sur les propriétés bâties et foncière sur les propriétés non bâties, qui restent équivalents à ceux de 2016. Pour rappel, la récente évolution constatée par les ménages et propriétaires est la conséquence de la revalorisation des bases fiscales décidée par l'Etat.

Cette gestion saine et ambitieuse va permettre à la Ville de Rouen de poursuivre les projets engagés depuis 2020 en faveur de la transition social-écologique, que cela soit grâce à la renaturation ou à la sobriété de la Ville. C'est aussi continuer à renforcer l'attractivité et le cadre de vie des Rouennaises et des Rouennais, et surtout continuer à être une Ville solidaire, de nos aînés de nos enfants et de toutes celles et ceux qui font le souhait de vivre à Rouen.

Ainsi pour l'année 2024, il est prévu de consacrer 166,23 millions d'euros au fonctionnement de la collectivité. Ces dépenses correspondent pour près de 60% à la masse salariale pour un total prévu en 2024 à 96 millions d'euros.

Les dépenses d'équipement correspondent à l'ensemble des politiques municipales :

- Rouen Ville Résiliente : priorité à la transition social-écologique ;
- Rouen Ville Rayonnante : renforcer l'attractivité et améliorer le cadre de vie du territoire ;
- Rouen Ville Solidaire : de la petite enfance au grand âge ;
- Rouen Humaine ;
- Modernisation des services publics.

2. Rapport annuel de développement durable 2023

L'année 2023 a été marquée par l'obtention du niveau 3 du Label Climat-Air-Energie qui est portée par l'ADEME. Cette distinction vient reconnaître l'ensemble des actions mises en place depuis plusieurs années et particulièrement en 2023 avec l'objectif maintenu d'obtenir le 5^{ème} niveau au terme du mandat.

Cette année plusieurs actions d'envergure ont été menées à leur terme dans la droite ligne du pan de transition 2021 – 2026 :

- La rénovation énergétique de la Résidence autonomie Bonvoisin et la rénovation de l'école Hameau des Brouettes ;
- La renaturation et préservation de la biodiversité : végétalisation de la rue des Carmes, place Gadeau-de-Kerville, poursuite de la déminéralisation, protection de la faune avec la mise en place d'une trame noire et aux politiques d'aménagement et de gestion de l'espace public (éclairage, gestion différenciée des espaces verts) ;
- Transformation des pratiques des services municipaux : transition de la flotte des véhicules, mise en place d'une politique numérique responsable ;
- Association des Rouennaises et Rouennais à la transition social-écologique : de nombreuses consultations via la plateforme RouenCitoyenne, élaboration d'une charte des associations écoresponsables.

3. Rapport annuel en matière d'égalité entre les Femmes et les Hommes 2023

Il s'agit du premier rapport à la suite de l'adoption du nouveau plan 2022-2026 « Rouen Ville Féministe », voté le 7 novembre 2022 permettant de donner une dimension transversale dans toutes nos politiques publiques à la question de l'égalité entre les Femmes et les Hommes, permettant de :

- Lutter contre les stéréotypes de genre et de discriminations, et ce dès le plus jeune âge : système d'accueil municipal de la petite enfance et du périscolaire grâce aux crèches municipales et associatives financées par la Ville de Rouen ;
- Renforcer les politiques et actions contre les violences sexistes et sexuelles : mise en place du dispositif UMay pour lutter contre le harcèlement de rue, financement des associations spécialisées, formation du personnel municipale, participation à la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des Femmes – 25 novembre) ;

- Promouvoir les droits et principes de l'égalité des femmes et des hommes ;
- Permettre aux femmes et aux hommes un égal accès aux activités et installations culturelles, sportives et de loisirs ;
- Valoriser et favoriser la représentation et la participation des femmes dans toutes les sphères de la vie politique et publique.

Il s'agit pour la Ville de Rouen d'agir à tous les niveaux en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, à la fois au sein de la collectivité et en direction de tous les publics grâce à l'ensemble des politiques municipales qui doivent l'intégrer.

La Ville à l'écoute de toutes et tous

4. Convention de partenariat tripartite avec l'Unité Mobile d'Action Précarité Psychiatrie

L'Unité Mobile d'Action Précarité Psychiatrie a pour but de permettre un meilleur accès aux soins psychologiques de la population des personnes se trouvant en situation de précarité dans une logique d'aller vers et ce afin de briser l'isolement des personnes concernées.

Cette action est primordiale pour renforcer à la fois la prévention et l'accès aux soins à Rouen et son agglomération. Basée au Centre Hospitalier du Rouvray l'UMAPP agit à l'échelle de la Métropole Rouen Normandie et en particulier à Rouen.

Conscientes de l'importance de soutenir l'action de l'UMAPP, la Ville de Rouen et la Métropole Rouen Normandie vont :

- Permettre un accès gratuit à la piscine Guy Boissière chaque lundi de 16h à 17h00 ;
- Mise à disposition d'un espace pour développer du jardinage urbain ;
- Remise gracieuse de 500 titres de transport du Réseau Astuce ;

La Ville soutient ses associations et sa jeunesse

5. Nouvelles attributions de subventions à des associations

Lors de ce Conseil municipal, un total de 310 918 € a été attribué aux associations portant le total des subventions versées depuis le début de l'année à 5 604 496 €, un montant significatif, révélateur de l'engagement de la Ville de Rouen auprès de ses associations. Ces subventions permettent d'accompagner des structures qui agissent dans des domaines aussi variés que l'action sociale, la santé, la jeunesse, les personnes âgées, les familles, la citoyenneté, les relations internationales, le patrimoine, la culture ou encore le sport.



En particulier lors de ce Conseil municipal, la Ville de Rouen a souhaité accompagner l'association « Les Ateliers des Hauts » dans le cadre de son projet de réouverture du restaurant Léo à Table sur les Hauts de Rouen qui contribue à l'insertion professionnelle des jeunes du quartier.

Ces nouvelles attributions se décomposent comme suit par catégories :

- Opération jeunesse : 7250 €
- Opération Culture : 8000 €
- Opération Économie sociale : 13 000 €
- Opération Vie sportive : 37 995, 02 €
- Opération insertion : 83 930 €
- Opérations Personnes Âgées : 22 515 €
- Opération Santé : 4500 €
- Opération Transition Écologique : 4900 €
- Opération Lutte contre les discriminations : 3500 €
- Opération Projets Transversaux : 79 328, 04 €



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53